

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la séance
du 6 février 2013

Présidence de Mme Patricia Correia da Rocha

Conseillers présents : 78

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu la motion Mathieu Borno "Réseau fibre optique, pour une stratégie proactive et responsable de la Ville de Morges",
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. De prendre en considération la motion Mathieu Borno "Réseau fibre optique, pour une stratégie proactive et responsable de la Ville de Morges".

Résultat de la votation : **Majorité évidente (1 abstention)**

Ainsi délibéré en séance du 6 février 2013.

L'attestent :

La présidente

La secrétaire

Patricia Correia da Rocha

Jacqueline Botteron